

June 22, 2022

# Bargaining Team Tables Wage Proposals

## Local presents employee petition, PSAC threatening legal action.

On Wednesday June 22<sup>nd</sup> our Bargaining Team met with IDRC to continue negotiations for a new collective agreement.

In negotiations our Team tabled our Union's wage proposals for this round of bargaining. Our economic proposals include annual increases that take into account current inflationary trends, as well as a bilingual bonus consistent with other federal employers and long service pay providing additional income to employees based on years of service with the IDRC. Management indicated that it intended to provide responses in our next meeting.

We also again raised with the Centre the on-going problem of precarious employment, including the fact that the Centre continues to leave indeterminate positions vacant while hiring term employees. We are looking for language in our new contract that would address the two-tier job security that exists between Programs and Partnership staff and other union members at the Centre. We have yet to make progress on these issues in negotiations.

In tandem with our negotiations our Local submitted to management and the Board a petition **signed by over 90% of PSAC membership at the Centre** calling on senior management to address our core issues in negotiations and respect the law and our contract in terms of recent telework changes.

Also with respect to telework PSAC Legal Counsel has contacted the IDRC and issued a cease and desist letter concerning the Centre's recent telework changes. The parties are in negotiations and under the law an employer is not to make unilateral changes with respect to matters subject to negotiation.

We return to negotiations next month. Our hope is that the Centre will heed the call of its employees, come to the negotiations table prepared to work with our union to resolve these on-going issues – and prepared to comply with its obligations under the law and our collective agreement.

We'll be sure to update as things progress. To find out more speak with a member of our Bargaining Team: Sean Burns, Madiha Ahmed and Mano Buckshi.



Public Service Alliance of Canada  
Alliance de la Fonction publique du Canada

22 juin 2022

# L'équipe de négociation dépose des propositions salariales

**La section locale présente une pétition des employés, l'AFPC menace d'intenter une action en justice.**

Le mercredi 22 juin, notre équipe de négociation a rencontré le CRDI afin de poursuivre les négociations en vue d'une nouvelle convention collective.

Au cours des négociations, notre équipe a déposé les propositions salariales de notre syndicat pour cette ronde de négociations. Nos propositions économiques comprennent des augmentations annuelles qui tiennent compte des tendances inflationnistes actuelles, ainsi qu'une prime de bilinguisme conforme à celle des autres employeurs fédéraux et une prime d'ancienneté offrant un revenu supplémentaire aux employés en fonction de leurs années de service au CRDI. La direction a indiqué qu'elle avait l'intention de fournir des réponses lors de notre prochaine réunion.

Nous avons également soulevé à nouveau avec le Centre le problème permanent de l'emploi précaire, notamment le fait que le Centre continue de laisser vacants des postes de durée indéterminée tout en embauchant des employés de durée déterminée. Nous sommes à la recherche d'un libellé dans notre nouveau contrat qui traiterait de la sécurité d'emploi à deux niveaux qui existe entre le personnel de Programmes et Partenariats et les autres membres du syndicat au Centre. Nous n'avons pas encore progressé sur ces questions lors des négociations.

Parallèlement à nos négociations, notre section locale a soumis à la direction et au conseil d'administration une pétition **signée par plus de 90 % des membres de l'AFPC au Centre**, demandant à la haute direction de se pencher sur nos principaux enjeux lors des négociations et de respecter la loi et notre contrat en ce qui concerne les récents changements apportés au télétravail.

Toujours en ce qui concerne le télétravail, la conseillère juridique de l'AFPC a communiqué avec le CRDI et lui a envoyé une lettre de cessation et d'abstention concernant les récents changements apportés au télétravail par le Centre. Les parties sont en négociation et, en vertu de la loi, un employeur ne peut apporter de changements unilatéraux à des questions faisant l'objet de négociations.

Nous reprenons les négociations le mois prochain. Nous espérons que le Centre tiendra compte de l'appel de ses employés et qu'il se présentera à la table des négociations prêt à travailler avec notre syndicat pour résoudre ces problèmes persistants - et prêt à respecter ses obligations en vertu de la loi et de notre convention collective.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation. Pour en savoir plus, adressez-vous à un membre de notre équipe de négociation : Sean Burns, Madiha Ahmed et Mano Buckshi.



Public Service Alliance of Canada  
Alliance de la Fonction publique du Canada